

MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

EDUCATION NATIONALE
INSTRUCTION PUBLIQUE
~~DES BEAUX-ARTS~~
DIRECTION GÉNÉRALE
de l'ARCHITECTURE
~~DES BEAUX-ARTS~~
DIRECTION des MONUMENTS
HISTORIQUES
INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE

ARRÊTÉ.

EDUCATION NATIONALE

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ~~DES BEAUX-ARTS~~

DES
MONUMENTS HISTORIQUES.

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et
notamment l'article 2, ~~de la loi du 23 juillet 1927~~
~~de la loi du 23 juillet 1927~~
modifié et complété par la loi
du 23 juillet 1927
Vu le décret du 18 mars 1924 portant règlement d'administration
publique pour l'exécution de ladite loi et spécialement les articles 12
et 31,

Direction des Monuments
Historiques

BUREAU des TRAVAUX et CLASSEMENTS
Service du Recensement
des Monuments de la France

Vu l'article 95 de la loi du 26 mars 1927;

La Commission des monuments historiques entendue;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Le maison du roi sise avenue Pasteur à Pont St
Esprit (Gard)

appartenant à Monsieur P. BRUGUIER-ROUX y demeurant.

est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les
archives de la préfecture, au maire de la commune de Pont St
Esprit et au propriétaire.

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

Paris, le 4 FEV 1948

Par déléation
Le Directeur Général de l'Architecture

T. S. V. P.

André R. DANIS

15-484-1927 110713

Département :
GARD

Commune :
PONT ST ESPRIT

Section : BH
Feuille : 000 BH 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 16/07/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
NIMES 2
67 RUE SALOMON REINACH 30032
30032 NIMES CEDEX 1
tél. 04.66.87.60.67 - fax 04.66.87.60.67
cdif.nimes-2@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

